

ENSACF – DEMANDE D'INSCRIPTIONS PAR EQUIVALENCE 2022-2023

Dossiers de demande d'admission par équivalence sur le portail Taïga du 10 janvier au 13 mars 2022

1. Connexion

Première connexion

Se connecter sur le portail « Taïga Admission » à l'adresse suivante : <https://taiga.archi.fr/taiga/>

- Choisir ENSA-Clermont-Ferrand
- Cliquer sur « Créer un dossier »
- Dans l'onglet « Session admission », choisir « Equivalences 2022 »
- Puis cliquer sur « Accéder à cette session »

Connexion suivante

- Choisir ENSA-Clermont-Ferrand
- Cliquer sur « N° de dossier »
- Indiquer la référence donnée lors de la création du dossier ainsi que le nom de naissance que vous avez saisi lors de la création de votre dossier
- Si vous ne pouvez pas vous reconnecter, ne pas repasser par la phase de création du dossier

Merci de contacter Céline BOURON-TRESCARTE à l'adresse mail suivante :

celine.bouron-trescarte@clermont-fd.archi.fr

2. Dossier

Création de votre dossier

Après votre première connexion, remplir les différents champs relatifs à votre état civil :

- « Civilité, nom de naissance, prénoms » : pour les prénoms, les indiquer dans l'ordre de l'état civil
- « Code postal, ville, pays » :
 - .pour les candidats résidant en France, compléter la 1^{ère} ligne
 - .pour les candidats résidant à l'étranger, compléter la 2^{ème} ligne, inscrire « 99 », puis le nom de la ville et du pays
- « N° de fixe / portable / fax » : saisir le n° portable dans la 2^{ème} case
- « Courriel » : indiquer une adresse mail valide
- Cliquer sur « Valider les informations saisies »

Noter la référence du dossier qui vous sera attribuée. Vous pouvez accéder à votre dossier en indiquant la référence donnée ainsi que le nom de naissance que vous avez saisi lors de la création de votre dossier

Compléter votre dossier

- Remplir les différents onglets : « État civil et coordonnées », « Fichiers et compléments », « Parcours scolaire et universitaire », « Coursus demandé », « Autres questions », « Transmission de la candidature »
- En haut de l'écran, une information vous indique l'avancement de votre dossier et les données manquantes pour valider l'onglet
- Onglet « État civil et coordonnées » : Onglet rempli lors de la création du dossier. Le compléter éventuellement
- Onglet « Photo » : ne pas en tenir compte

- Onglet « Fichiers et compléments » : déposer les documents demandés dans le menu déroulant Attention aux commentaires
- Cliquer sur « Parcourir » pour téléverser le document puis « Envoyer »
Seuls les documents au format PDF sont acceptés.
Les documents doivent être nommés par type de document (exemple : pour la lettre de motivation, indiquer « lettrede motivation.pdf »).
La capacité maximum des fichiers ne peut excéder 50mo.
- Onglet « Parcours scolaire et universitaire » :
Compléter la rubrique « Baccalauréat »
Rubrique « département » : indiquez 99 pour les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger
Compléter la rubrique « Parcours »
« Formation suivie » : indiquer l'intitulé de la formation et le niveau d'études dans la formation
- Onglet « Cours demandé » : sélectionner la formation « architecture » et Indiquer l'année que vous souhaitez intégrer
- Onglet « Autres questions » : cocher votre niveau d'études supérieures
A la question « Si vous avez déposé d'autres dossiers, listez par ordre de priorité vos choix d'ENSA ». Vous devez lister par ordre de priorité les différentes ENSA où vous avez déposé un dossier.
Lors de la transmission de votre candidature, vous attestez sur l'honneur l'exactitude de vos choix.
- Onglet « Transmission de la candidature »

Vous pouvez Imprimer la fiche récapitulative en cliquant sur le lien.

3. Frais de dossier

Les frais de traitement du dossier, d'un montant de 37 euros, sont à payer en ligne via PAYBOX dans l'onglet « Transmission de la candidature ».

- Cliquer sur « Payer en ligne »

Les boursiers CROUS ou CNOUS 2021-2022 sont exonérés des frais de dossier.

Après validation de la demande d'admission, aucun remboursement ne peut être effectué.

4. Validation de votre candidature

Votre candidature sera prise en compte après vérification de la complétude du dossier.

Tout dossier incomplet et/ou hors délai sera refusé.

Tous les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français.